



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS EN ÉCOLE

(ARTICLE R 4121-1 DU CODE DU TRAVAIL ET DECRET 82-453 DU 28 MAI 1982 MODIFIÉ PAR LE
DECRET 2011-774 DU 28 JUIN 2011 RELATIF A L'HYGIENE ET LA SECURITE AU TRAVAIL DANS
LA FONCTION PUBLIQUE)

Nom de l'école :

Cachet de l'école :

.....
.....
.....

Document ouvert le :/...../.....

Dates de mises à jour :

Le D.U.E.R. est une obligation réglementaire et un outil de pilotage pour l'école. En tant qu'employeurs, l'Education nationale mais aussi la municipalité à la charge de l'élaboration de ce DUER.

Il permet, à l'issue de sa rédaction, de définir les éléments précis permettant de mettre en place une politique de prévention dans l'école et de rédiger le programme annuel de prévention.

Ce programme de prévention doit également tenir compte du programme annuel de prévention académique et départemental.

Dans l'idéal, le D.U.E.R peut être élaboré lors d'un conseil d'école spécifique élargie à l'ensemble des personnels concernés dans l'école, en présence de la municipalité et particulièrement de son assistant de prévention. L'assistant de prévention de circonscription désigné par l'IEN a pour mission de favoriser l'élaboration de ce document au niveau de l'école. Une fois le DUER élaboré, il est soumis pour avis au conseil d'école. Le DUER est automatiquement transmis à la municipalité.

ORGANISATION GENERALE DU DUERP

Ecole :

Année scolaire : 20...../ 20.....

**Nom du directeur
d'école:**

**Nom de l'assistant de
prévention de la
circonscription :**

**Nom de l'assistant de
prévention ou du
chargé de prévention
municipal :**

Effectifs adultes :

Enseignants
A.V.S.
A.T.S.E.M.

Effectifs élèves :

**Présence de classes spécialisées (indiquez le ou les
catégories) :**

**Classement incendie de
l'école :**

Sites géographiques :

Unités de travail	Nom du référent	Unités de travail	Nom du référent
Accueil/Gardien		Salle de rencontre des enseignants et espaces de réunion	
Activités à l'extérieur de l'école		Salle de rencontre des parents	
Bibliothèque		Salle de repos	
Bureaux		Salle de travail (reprographie)	
Circulations extérieures		Salle des maîtres	
Circulations intérieures		Salle informatique	
Cour de récréation		Salles de classe par secteur	
Cuisine / Plonge		Salles et équipements de sport	
Déplacements, missions		Sanitaires élèves	
Espace de restauration		Sanitaires personnels	
Espaces équipés de jeux (indiquer une fiche par jeu)		Stockage divers (qui doivent être repérés et signalés)	
Espaces livraisons		Vestiaires	
Garage ou Parking			
Local chaufferie			

Locaux d'entretien			
Locaux et équipements des techniciens et ouvriers de services			
Locaux médicaux et infirmiers			
Locaux techniques			
Préau			
Salle à la disposition du réseau d'aide			
Salle de motricité (EPS et évolution)			
Salle de pause			
Salle de propreté			
Salle de rangement du matériel pédagogique			

**Programme annuel
d'actions de prévention :**

- 1-
- 2-
- 3-
- 4-
- 5-
- 6-
- 7-
- 8-
- 9-
- 10-

INVENTAIRE DES DANGERS POTENTIELS ET PROPOSITION DE MESURES DE PREVENTION

ECOLE :

Réalisé le :/...../.....

Par :

IDENTIFICATION DU RISQUE				COMPOSANTES DU RISQUE			EVALUATION	MESURES DE PREVENTION		
UNITE DE TRAVAIL	REFERENCE DU RISQUE	FAMILLE DE RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	DANGER	EXPOSITION EN % DES USAGERS	DOMMAGES POSSIBLES	COTATION SUR 40	MESURES DE PREVENTION EXISTANTES	MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE (T, O, H)	A FAIRE PAR (Ecole ou Collectivité)

Cotation / Ordre de priorité :

37 à 40 / 1- A faire de toute urgence

27 à 36 / 2 – Urgent

14 à 26 / 3- A faire dès que possible

1 à 13 / 4- Risque temporairement accepté

T= technique

O= organisationnel

H= humain

IDENTIFICATION DU RISQUE				COMPOSANTES DU RISQUE			EVALUATION	MESURES DE PREVENTION		
UNITE DE TRAVAIL	REFERENCE DU RISQUE	FAMILLE DE RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	DANGER	EXPOSITION EN % DES USAGERS	DOMMAGES POSSIBLES	COTATION SUR 40	MESURES DE PREVENTION EXISTANTES	MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE (T, O, H)	A FAIRE PAR (Ecole ou Collectivité)

Cotation / Ordre de priorité :

- 37 à 40 / 1- A faire de toute urgence
- 27 à 36 / 2 – Urgent
- 14 à 26 / 3- A faire dès que possible
- 1 à 13 / 4- Risque temporairement accepté

- T= technique
- O= organisationnel
- H= humain

IDENTIFICATION DU RISQUE				COMPOSANTES DU RISQUE			EVALUATION	MESURES DE PREVENTION		
UNITE DE TRAVAIL	REFERENCE DU RISQUE	FAMILLE DE RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	DANGER	EXPOSITION EN % DES USAGERS	DOMMAGES POSSIBLES	COTATION SUR 40	MESURES DE PREVENTION EXISTANTES	MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE (T, O, H)	A FAIRE PAR (Ecole ou Collectivité)

Cotation / Ordre de priorité :

- 37 à 40 / 1- A faire de toute urgence
- 27 à 36 / 2 – Urgent
- 14 à 26 / 3- A faire dès que possible
- 1 à 13 / 4- Risque temporairement accepté

- T= technique
- O= organisationnel
- H= humain

IDENTIFICATION DU RISQUE				COMPOSANTES DU RISQUE			EVALUATION	MESURES DE PREVENTION		
UNITE DE TRAVAIL	REFERENCE DU RISQUE	FAMILLE DE RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	DANGER	EXPOSITION EN % DES USAGERS	DOMMAGES POSSIBLES	COTATION SUR 40	MESURES DE PREVENTION EXISTANTES	MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE (T, O, H)	A FAIRE PAR (Ecole ou Collectivité)

Cotation / Ordre de priorité :

- 37 à 40 / 1- A faire de toute urgence
- 27 à 36 / 2 – Urgent
- 14 à 26 / 3- A faire dès que possible
- 1 à 13 / 4- Risque temporairement accepté

- T= technique
- O= organisationnel
- H= humain

IDENTIFICATION DU RISQUE				COMPOSANTES DU RISQUE			EVALUATION	MESURES DE PREVENTION		
UNITE DE TRAVAIL	REFERENCE DU RISQUE	FAMILLE DE RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	DANGER	EXPOSITION EN % DES USAGERS	DOMMAGES POSSIBLES	COTATION SUR 40	MESURES DE PREVENTION EXISTANTES	MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE (T, O, H)	A FAIRE PAR (Ecole ou Collectivité)

Cotation / Ordre de priorité :

- 37 à 40 / 1- A faire de toute urgence
- 27 à 36 / 2 – Urgent
- 14 à 26 / 3- A faire dès que possible
- 1 à 13 / 4- Risque temporairement accepté

- T= technique
- O= organisationnel
- H= humain

IDENTIFICATION DU RISQUE				COMPOSANTES DU RISQUE			EVALUATION	MESURES DE PREVENTION		
UNITE DE TRAVAIL	REFERENCE DU RISQUE	FAMILLE DE RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	DANGER	EXPOSITION EN % DES USAGERS	DOMMAGES POSSIBLES	COTATION SUR 40	MESURES DE PREVENTION EXISTANTES	MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE (T, O, H)	A FAIRE PAR (Ecole ou Collectivité)

Cotation / Ordre de priorité :

- 37 à 40 / 1- A faire de toute urgence
- 27 à 36 / 2 – Urgent
- 14 à 26 / 3- A faire dès que possible
- 1 à 13 / 4- Risque temporairement accepté

- T= technique
- O= organisationnel
- H= humain

IDENTIFICATION DU RISQUE				COMPOSANTES DU RISQUE			EVALUATION	MESURES DE PREVENTION		
UNITE DE TRAVAIL	REFERENCE DU RISQUE	FAMILLE DE RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	DANGER	EXPOSITION EN % DES USAGERS	DOMMAGES POSSIBLES	COTATION SUR 40	MESURES DE PREVENTION EXISTANTES	MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE (T, O, H)	A FAIRE PAR (Ecole ou Collectivité)

Cotation / Ordre de priorité :

- 37 à 40 / 1- A faire de toute urgence
- 27 à 36 / 2 – Urgent
- 14 à 26 / 3- A faire dès que possible
- 1 à 13 / 4- Risque temporairement accepté

- T= technique
- O= organisationnel
- H= humain

IDENTIFICATION DU RISQUE				COMPOSANTES DU RISQUE			EVALUATION	MESURES DE PREVENTION		
UNITE DE TRAVAIL	REFERENCE DU RISQUE	FAMILLE DE RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	DANGER	EXPOSITION EN % DES USAGERS	DOMMAGES POSSIBLES	COTATION SUR 40	MESURES DE PREVENTION EXISTANTES	MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE (T, O, H)	A FAIRE PAR (Ecole ou Collectivité)

Cotation / Ordre de priorité :

- 37 à 40 / 1- A faire de toute urgence
- 27 à 36 / 2 – Urgent
- 14 à 26 / 3- A faire dès que possible
- 1 à 13 / 4- Risque temporairement accepté

- T= technique
- O= organisationnel
- H= humain

IDENTIFICATION DU RISQUE				COMPOSANTES DU RISQUE			EVALUATION	MESURES DE PREVENTION		
UNITE DE TRAVAIL	REFERENCE DU RISQUE	FAMILLE DE RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	DANGER	EXPOSITION EN % DES USAGERS	DOMMAGES POSSIBLES	COTATION SUR 40	MESURES DE PREVENTION EXISTANTES	MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE (T, O, H)	A FAIRE PAR (Ecole ou Collectivité)

Cotation / Ordre de priorité :

- 37 à 40 / 1- A faire de toute urgence
- 27 à 36 / 2 – Urgent
- 14 à 26 / 3- A faire dès que possible
- 1 à 13 / 4- Risque temporairement accepté

- T= technique
- O= organisationnel
- H= humain

PROGRAMME ANNUEL D' ACTIONS DE PREVENTION

ECOLE :

Réalisé le : .../.../.....

Par :

UNITES DE TRAVAIL	MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	ORDRE DE PRIORITE	A FAIRE PAR	COÛT	DELAI D'EXECUTION	SUIVI DES MESURES PRISES	DATE DE REALISATION	FAIT PAR

Validé par le Comité de pilotage le :/...../.....

Transmis à la collectivité territoriale compétente le :/...../.....

Signature et cachet de l'école :